

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 8/14 à 11/14.
- Économie approfondie, pages numérotées de 12/14 à 14/14.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment l'Union européenne favorise-t-elle une intégration plus étroite des économies des pays membres ?

DOCUMENT 1

L'Union européenne a mis en place à compter de janvier 2012 une nouvelle procédure de surveillance des déséquilibres macroéconomiques afin de compléter la seule surveillance budgétaire qui s'est révélée insuffisante. [...]

Cette procédure repose sur une lecture économique d'un tableau de bord d'une dizaine d'indicateurs (endettement public et privé, évolution du marché de l'immobilier [...], parts de marchés à l'exportation, évolutions des prix, etc.).

Pour les États membres dont les indicateurs dépassent des seuils d'alerte, la Commission procède à un bilan approfondi de leur situation macroéconomique. Si cette analyse révèle des déséquilibres considérés comme « excessifs », la Commission propose au Conseil de placer l'État membre dans le volet correctif de la procédure (avec obligation d'adopter un plan de mesures correctives assorti d'un calendrier, de la présentation de rapports d'avancement et de missions de surveillance sur place). Si les déséquilibres ne sont pas considérés comme « excessifs », la Commission intègre ses recommandations [aux États membres].

En cas de déséquilibres macroéconomiques considérés comme « excessifs », le non-respect caractérisé des recommandations du Conseil entraîne des sanctions financières (0,1 % du PIB).

Source : Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne.

DOCUMENT 2

Évolution des dettes publiques et des soldes publics pour quelques pays de l'Union européenne, en % du PIB

Pays	1995		2000		2005		2008		2012		2016	
	Dettes Publiques	Solde Public										
Allemagne	54,8	-9,4	58,9	0,9	67,0	-3,4	65,1	-0,2	79,8	0,0	68,1	0,8
France	55,8	-5,1	58,6	-1,3	67,1	-3,2	68	-3,2	89,6	-4,8	96,5	-3,4
Italie	116,9	-7,3	105,1	-1,3	101,9	-4,2	102,4	-2,7	123,4	-2,9	132,0	-2,5
Pologne*	47,6	-4,2	36,5	-3,0	46,4	-4,0	46,3	-3,6	53,7	-3,7	54,1	-2,5

Source : d'après Eurostat, 2017.

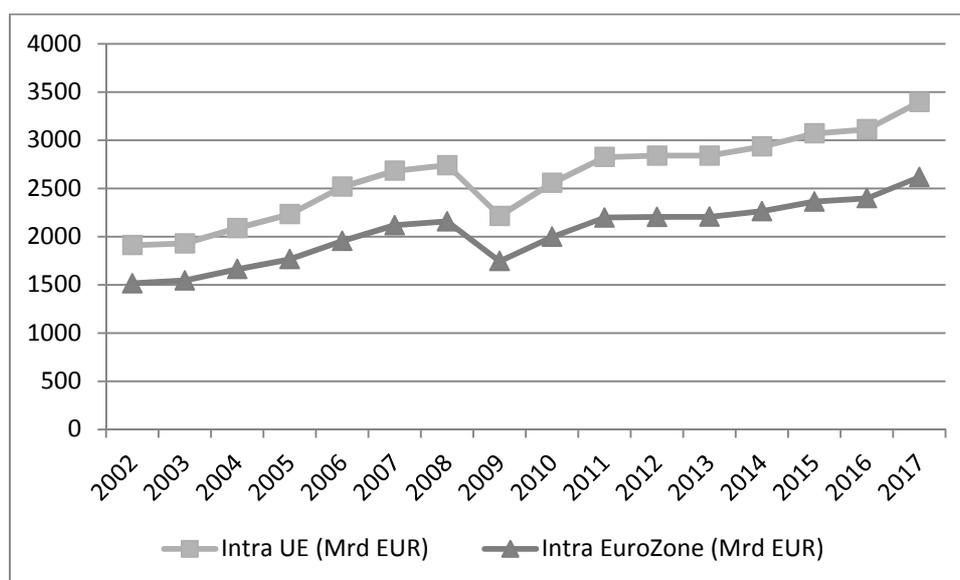
* La Pologne n'est pas membre de la Zone euro.

Note : le solde public correspond à la différence entre les recettes et les dépenses publiques.

Lecture : En 2000, la dette publique brute de la France se montait à 58,6 % de son PIB et le solde public présentait un déficit de 1,3 % de son PIB.

DOCUMENT 3

Commerce interne de l'Union européenne et interne de la zone euro, 2002-2015, en milliards d'euros constants (prix 2010)

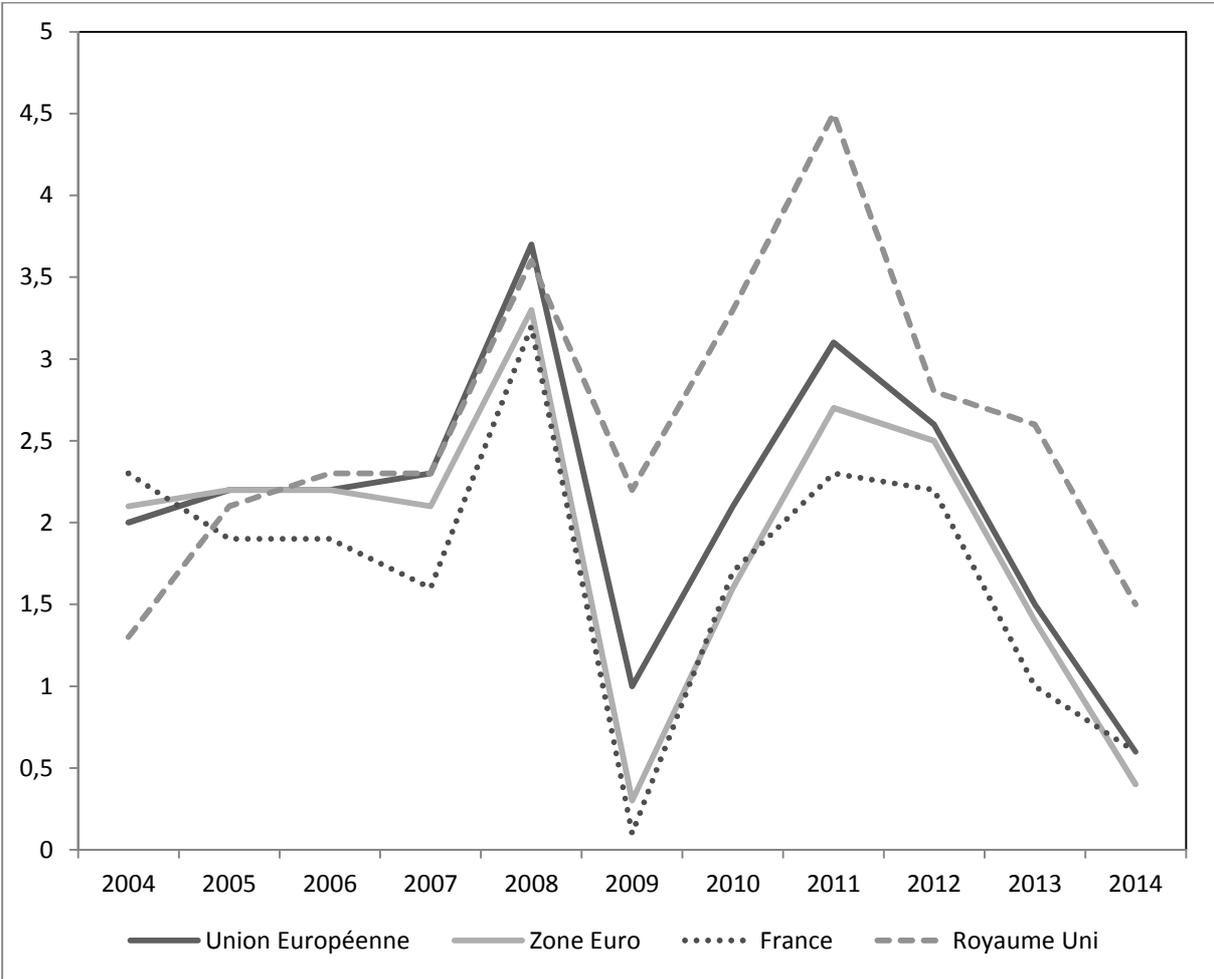


Source : d'après AMECO, 2017.

Note : Le commerce interne de l'Union européenne couvre les échanges de marchandises entre les pays membres.

DOCUMENT 4

Taux d'inflation annuel moyen, 2004 - 2016, en %



Source : d'après Eurostat, 2015.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

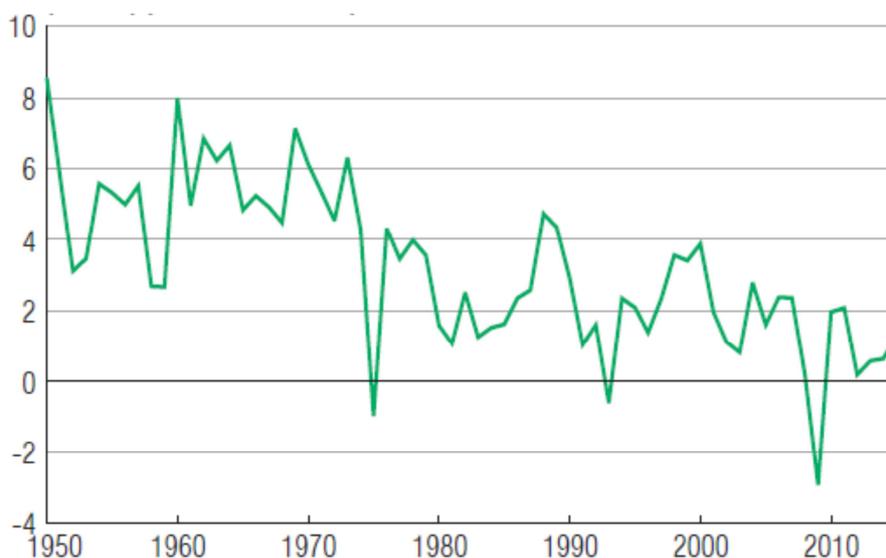
Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Vous présenterez deux avantages du commerce international pour les consommateurs. (3 points)
2. Montrez à l'aide d'un exemple que la solidarité mécanique n'a pas disparu dans les sociétés contemporaines. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous caractériserez l'évolution du PIB en France entre 1950 et 2015.

**Évolution du PIB en France de 1950 à 2015
par rapport à l'année précédente en volume en %**



Source : Tableaux de l'économie française, INSEE, 2017.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la protection sociale contribue à la justice sociale.

DOCUMENT 1

**Composition du revenu disponible des ménages
selon le niveau de vie* en 2013 (en %)**

	Tranches de niveau de vie		Ensemble
	D1	D10	
Revenus d'activité	42,5	77,6	73,2
Pensions et retraites	16,1	23,7	27,5
Revenus du patrimoine	3,5	25,9	10,9
Prestations sociales dont	45,1	0,6	5,6
Prestations familiales	12,5	0,4	2,4
Prestations logement	15,7	0	1,5
Minima sociaux	16,9	0,2	1,6
Impôts directs	- 7,8	- 27,9	- 17,4
Ensemble	100	100	100
Revenu disponible annuel moyen (en euros)	12 620	86 940	35 950

Champ : France métropolitaine, ensemble des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : d'après *Les revenus et le patrimoine des ménages*, INSEE, 2016.

* Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage en tenant compte de sa taille.

Lecture : En 2013, les revenus d'activité représentent en moyenne 77,6 % du revenu disponible des 10 % des ménages dont le niveau de vie est le plus élevé.

DOCUMENT 2

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015 module le montant des allocations familiales en fonction des ressources des familles. Proposée par les députés en remplacement d'autres mesures réduisant les dépenses de la branche famille, cette modulation met fin à l'uniformité des allocations familiales : à nombre d'enfants égal, les familles ne perçoivent plus le même montant selon leur revenu. Pour les familles avec deux enfants à charge, les allocations familiales sont désormais réduites de moitié quand les ressources annuelles dépassent 67 140 euros (soit 5 595 euros par mois) et divisées par quatre au-delà de 89 490 euros (soit 7 458 euros par mois).

Au-delà de son aspect symbolique en termes d'évolution du système social, cette mesure est aussi, parmi les mesures portant sur les prestations, celle qui a eu l'effet le plus massif sur les ménages en 2015. En effet, considérée en année pleine, elle diminue le revenu disponible total des ménages de 800 millions d'euros, soit une perte annuelle moyenne de 1 370 euros pour les 590 000 ménages concernés. Les ménages affectés sont essentiellement les 20 % les plus aisés : du fait de cette mesure, le niveau de vie annuel des ménages du neuvième décile baisse en moyenne de 71 euros et celui du dixième décile de 147 euros. Cela explique la contribution majeure de cette mesure à la réduction des inégalités opérée en 2015.

Source : *France portrait social*, INSEE, 2016.

DOCUMENT 3

Structure des prestations par risque social en 2015 (en %)

Risque social	Structure
Maladie	28,5
Invalidité	5,4
Accidents du travail - Maladies professionnelles	1,0
Vieillesse-survie	45,6
Famille	7,7
Emploi	6,2
Logement	2,6
Pauvreté - exclusion sociale	3,0
Total	100

Source : d'après *La protection sociale en France et en Europe en 2015*, DREES, 2017.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

De quelle manière la société civile organisée participe-t-elle au fonctionnement de la démocratie ?

DOCUMENT 1

Le système accorde à certains groupes d'intérêt un statut privilégié en excluant d'autres. [...] L'association étroite des organisations professionnelles à la formation des politiques qui les concernent est un moyen d'assurer l'efficacité et la légitimité des politiques publiques. [...] [Ces organisations] sont organisées de manière hiérarchique et différenciées par secteur économique. Elles sont reconnues, et, parfois, créées par l'État, qui leur accorde un monopole de représentation dans leur secteur spécifique en échange d'un certain contrôle dans les processus de sélection des dirigeants et de formulation des demandes politiques. [...]

On peut voir que, dans les politiques sociales et de l'emploi, à partir de la Libération, les partenaires sociaux ont participé à la mise en place et à la régulation des régimes sociaux, notamment de l'assurance chômage, des retraites complémentaires, de la formation ou des divers mécanismes d'aide à l'emploi. Ces institutions sont gérées conjointement par les organisations représentatives des employeurs et des salariés siégeant à égalité dans les conseils.

Source : « Les groupes d'intérêt au secours de la démocratie ? », Emiliano GROSSMANN, Sabine SAURUGGER, *Revue française de science politique*, 2006.

DOCUMENT 2

Enquête sur les comportements politiques

Question : « Voici un certain nombre d'actions politiques. Pour chacune, indiquez si vous l'avez déjà fait, si vous pourriez le faire ou vous ne le feriez jamais, quelles que soient les circonstances. »

	Oui, je l'ai déjà fait	Oui, je pourrais le faire	Non je ne le ferais jamais
Signer une pétition	72	23	5
Boycotter, c'est-à-dire refuser d'acheter certains produits	51	41	8
Prendre part à une manifestation autorisée	48	36	16
Contacter un homme ou une femme politique, un élu ou une élue au niveau national ou local	31	50	19
Militer au sein d'une organisation ou association autre qu'un parti politique	26	42	32
Porter un badge ou afficher un autocollant pour faire campagne pour une cause commune	20	42	38
Militer dans un parti politique ou un groupe engagé politiquement	12	33	55

Source : Enquête électorale française, CEVIPOF, 2016.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques</p>

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Montrez l'importance du vote sur enjeu dans le comportement électoral.

DOCUMENT 1

Des travaux [...] se sont appuyés sur le constat d'une volatilité électorale croissante et l'ont expliquée par l'érosion du lien partisan et un « désalignement » entre groupes sociaux et clivages politiques [...]. Avec la part croissante des électeurs indépendants, ce déclin du vote partisan a pour corollaire une montée en puissance du vote « sur enjeux ». [...] Les électeurs sont conçus comme [...] plus autonomes et moins prévisibles, plus susceptibles de forger tardivement leur choix, voire d'en changer facilement pendant la campagne électorale, en fonction notamment de facteurs de court terme tels que l'image des leaders et leurs stratégies de communication. [...] Un choix présidentiel tardif serait donc une décision volontaire et mûrement réfléchi, de la part d'électeurs intéressés et bien informés, ayant mis en balance les candidats et leurs programmes, voire recherché activement des informations [...] sur les chances respectives des candidats, afin d'adapter stratégiquement leur vote final à la configuration attendue du scrutin.

Source : « L'(in)décision électorale et la temporalité du vote. Le moment du choix pour le premier tour de l'élection présidentielle 2007 », Bruno CAUTRÈS et Anne JADOT, *Revue française de science politique*, 2007.

DOCUMENT 2

Les déterminants du vote à l'élection présidentielle de 2017

« Diriez-vous que pour chacun des sujets suivants il va compter beaucoup, assez, peu ou pas du tout dans votre vote lors de l'élection présidentielle de l'année prochaine... ? »

	TOTAL Beaucoup / Assez (%)	Beaucoup (%)	Assez (%)	TOTAL Peu / Pas du tout (%)	Peu (%)	Pas du tout (%)
• La lutte contre le chômage et la relance de l'activité économique en France	93	63	30	7	4	3
• La lutte contre le terrorisme	90	64	26	10	7	3
• Le niveau des impôts	87	50	37	13	10	3
• La lutte contre la délinquance	86	47	39	14	11	3
• La question des migrants	84	50	34	16	11	5
• L'éducation nationale et l'instruction civique	82	41	41	18	15	3
• La concurrence avec les pays où la main d'œuvre est moins chère dans le cadre de la mondialisation	75	34	41	25	19	6
• L'intégration des immigrés	75	37	38	25	16	9
• La protection de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique	73	32	41	27	21	6
• Le fonctionnement de l'Union Européenne	71	33	38	29	22	7

Sondage réalisé du 21 au 25 juillet 2016 auprès d'un échantillon de 965 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : IFOP, 2017.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

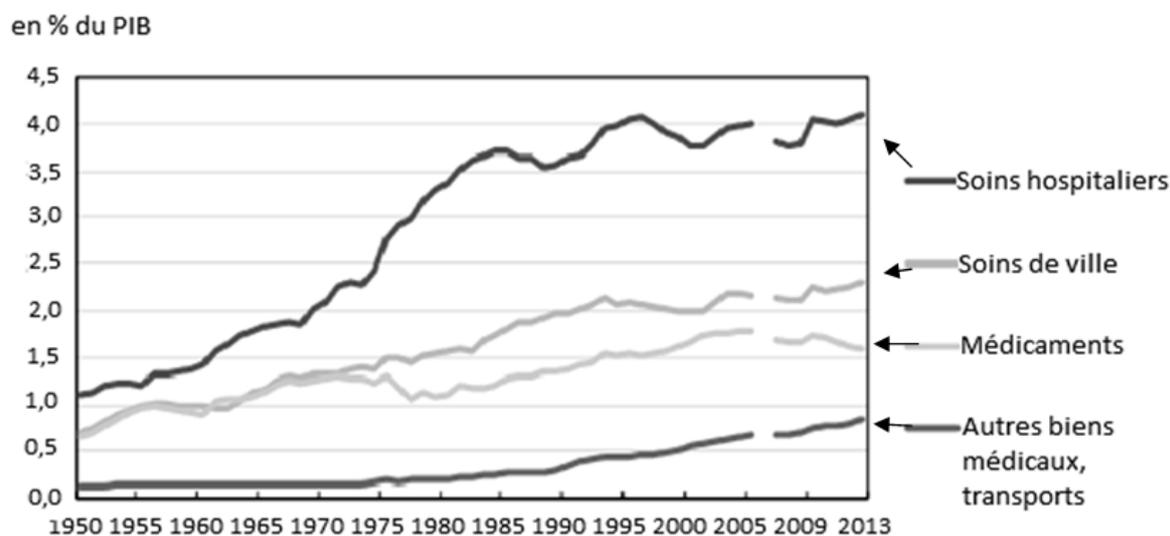
SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

À quelles difficultés est confronté le financement du système de santé en France ?

DOCUMENT 1

Évolution des dépenses des principaux postes de consommation de services et de biens médicaux en France (en % du PIB)



Source : d'après Comptes nationaux de la santé, 2014.

Note : La coupure au niveau des courbes en 2006 est due au changement dans le mode de calcul.

DOCUMENT 2

L'aggravation du risque peut aussi provenir d'une augmentation de l'ampleur des soins administrés une fois le problème de santé déclaré : c'est l'aléa moral *ex post*. Il y aura aléa moral si, face à un problème de santé, la personne va se mettre à dépenser plus si elle est mieux assurée. Notons que cette surconsommation n'est pas forcément du fait de l'assuré. La littérature récente met ainsi l'accent sur [l'aléa] moral à l'initiative du producteur de soins, qui n'a aucun intérêt à limiter le volume de soins qu'il prescrit, notamment lorsqu'il est rémunéré à l'acte. En effet, dans le contexte de l'assurance maladie, une double délégation s'établit : l'assureur délègue au patient la décision d'aller consulter un médecin, et le patient délègue ensuite largement au médecin les choix thérapeutiques. L'assureur peut difficilement contrôler la nécessité du recours, le contenu thérapeutique et le coût associé de l'épisode de soins. Aux deux niveaux, il y a donc possibilité d'aléa moral.

Source : « Aléa moral en santé : une évaluation dans le cadre du modèle causal de Rubin »
Valérie ALBOUY et Bruno CRÉPON, *INSEE*, 2007.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Quelles peuvent être les principales causes des crises financières ?

DOCUMENT

Les banques engrangent beaucoup de profit lorsque tout va bien et font supporter à la collectivité le coût de leurs difficultés quand la situation se dégrade. En effet, lorsque les banques sont en difficulté, les superviseurs¹ et les États sont obligés d'organiser leur sauvetage. Ne pas le faire expose à une crise systémique. Les faillites bancaires sont hautement contagieuses et ce, pour plusieurs raisons : les banques sont liées les unes aux autres sur le marché interbancaire ; les déposants peuvent paniquer et perdre confiance à l'annonce d'une difficulté touchant une banque comparable à la leur ; la perte de confiance dans l'état de santé d'un établissement amène immédiatement à suspecter des problèmes dans d'autres ... C'est pour ces raisons qu'on ne laisse généralement pas tomber un établissement bancaire. C'est d'autant plus vrai qu'il est « systémique ». Le caractère systémique d'un établissement se rapporte à sa taille (« *too big to fail*² ») mais pas seulement. La densité des liens financiers qu'il entretient avec d'autres établissements ou la nature même de son activité (le fait de gérer des dépôts par exemple ou d'opérer toute autre activité jugée essentielle) peuvent le rendre systémique. Les banques pour la plupart systémiques bénéficient dès lors d'une garantie de sauvetage dont elles ne paient pas le juste prix. Les économistes considèrent généralement qu'une garantie [...] provoque un effet d'aléa moral : la garantie favorise une plus grande prise de risque. [...] Les réformes actuelles sont mues par la volonté de réduire le coût des faillites bancaires pour la collectivité et/ou d'augmenter le prix de la garantie dont bénéficient les banques.

Source : Monnaie, banques, finance, Jézabel COUPPEY-SOUBEYRAN, 2012.

1 : Organismes chargés de surveiller le respect par les banques des règles prudentielles.

2 : « trop grand pour faire faillite ».